

Image not found or type unknown



## Héritage pour famille recomposée

Par **mel**, le **02/02/2012** à **14:05**

Bonjour,  
Mon ami et moi venons de signer notre compromis de vente pour l'acquisition d'une maison. A hauteur de 50% pour lui et moi 50% plus 10 000€ d'apport personnel.  
Mon ami un 2 enfants d'un premier lit et moi un enfant d'un premier lit (les 3 sont mineurs). Nous souhaiterions nous couvrir en cas de décès de l'un ou l'autre pour que les enfants héritants du conjoint décédé mettent l'autre "dehors". De plus, après la mort de mon ami et moi, je souhaiterais que mon fils hérite bien de mes 50%+10000€ et pas que d'un tiers de la maison.  
Que devons-nous faire pour ceci?  
Merci de votre aide